REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore 21. Bd des Martyrs – Alger



Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/RP/RA/19

NIF: 000716097805474

L'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de l'inventaire physique des immobilisations (biens meubles et immeubles) de son siège situé au 21, Bd des Martyrs, Alger et de ses radios régionales disséminées à travers les 48 wilayas du pays

Le présent appel d'offres comporte la réalisation de six (6) missions détaillées ci-après :

- Mission 1: Inventaire et identification physique des immobilisations;
- Mission 2 : Evaluation des immobilisations et rapprochement comptable ;
- Mission 3: Traitements comptables et fiscaux rattachés à l'opération d'inventaire phisique des immobilisations;
- Mission 4 : Fourniture et mise en service d'une plateforme opérationnelle de gestion informatisée des immobilisations ;
- Mission 5: Elaboration d'un manuel de procédures de gestion des immobilisations;
- Mission 6: Formation du personnel du service contractant aux techniques et procédures de gestion des immobilisations.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres ne peuvent soumettre qu'une seule offre.

Seuls les soumissionnaires ayant déjà concrétisé au moins un (1) projet portant sur la réalisation de l'inventaire physique des immobilisations d'une entreprises d'envergure nationale, appuyé par une attestation de bonne exécution sont admis à soumissionner au présent appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'établissement public de radiodiffusion sonore, Direction des Moyens Généraux, 9 è étage, 21 Bd des Martyrs – Alger, contre paiement de la somme de deux mille dinars (2.000,00 DA) auprès de la caisse principale du siège de l'établissement située à la même adresse.

Les offres doivent comporter :

- Un dossier de candidature (enveloppe « A ») contenant les documents exigés dans le cahier des charges, dont notamment :
 - La déclaration de candidature dûment renseignée, datée et signée (à remplir selon le modèle ioint dans le cahier des charges);
 - La déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée (à remplir selon le modèle joint dans le cahier des charges) ;
 - Une copie des statuts de la société ;
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants la ou le(s) personne(s) à engager l'entreprise;
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, ou le cas échéant, des sous traitants.
- Une offre technique (enveloppe « B ») contenant les documents exigés dans le cahier des charges, dont notamment :
- La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée (à remplir selon le modèle joint dans le cahier des charges) ;
- L'offre technique (mémoire technique) ;

- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « **lu et accepté** » ainsi que la signature du soumissionnaire, son cachet humide et sa griffe.
- Une offre financière (enveloppe « C ») contenant :
- La lettre de soumission dûment renseignée, datée et signée (à remplir selon le modèle joint dans le cahier des charges ;
- Le bordereau descriptif des prix, signé par le soumissionnaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérés dans des enveloppes séparées et cachetées.

Sur chacune des trois (3) enveloppes (A, B, et C) suscitées, le soumissionnaire doit indiquer : la dénomination de l'entreprise, le numéro et l'objet de l'appel d'offres et selon le cas, la mention : « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces trois (3) enveloppes sont mises dans une seule enveloppe cachetée et anonyme, portant uniquement la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGANCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/RP/RA/19

REALISATION DE L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS « A n'ouvrir que par la COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Dans le cas où l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée et/ou ne contenait pas les documents tel qu'indiqué ci-dessus, l'établissement public de radiodiffusion sonore ne sera en aucun cas responsable de la non-conformité de l'offre.

Les offres doivent être déposées au niveau de l'établissement public de radiodiffusion sonore, 21 Bd des Martyrs – Alger, 8^{ème} étage, bureau n° 811, le jour correspondant à la date indiquée dans le cahier des charges et ce, au plus tard à 12 heures.

La durée de préparation des offres est fixée à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, prenant effet à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et des offres financières sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à 14 heures au siège de l'établissement public de radiodiffusion sonore à l'adresse sus indiquée.